

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Scientifique

Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem

Faculté des langues étrangères

Département de la langue française



Master

«MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES ETRANGERES»

L'Enseignement/Apprentissage du FLE

**(Cas d'une école privée à Oran et une école étatique à
Mostaganem, Niveau 3ème année scientifique).**

Présenté par :

HAMZAOUI Abdelkader Oussama

Membres du jury :

Présidente : Mme. AZDIA Leila.

Encadreur : Mme. BENSEKAT Malika.

Examineur : M. MEDJAHED Nadir.

Année universitaire : 2019/2020

Dédicace

Je dédie ce mémoire

A mes chers parents que j'aime abondamment

A tous les membres de ma famille et mon neveu WAEL

A mes proches ami(e)s

A tous ceux qui m'aiment

Remerciements

J'adresse mes remerciements les plus sincères à mon encadreur :

Mme BENSEKAT pour ses conseils, sa gentillesse et son encouragement malgré les difficultés rencontrées.

Je remercie aussi mon cher ami Bennaceur Hichem pour son encouragement et sa motivation.

À tous les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Je remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail.

SOMMAIRE

Dédicace.....	2
Remerciements.....	3
SOMMAIRE.....	4
INTRODUCTION.....	6
PARTIE THEORIQUE.....	9
CHAPITRE 1 : L'Enseignement/Apprentissage du FLE dans les écoles Privées et Etatiques Algériennes	11
1. L'Enseignement du FLE en Algérie.	11
2. Statut du Français en Algérie.	12
3. L'apprentissage du FLE en Algérie.	13
4. Système Educatif Algérien.....	13
4.1. Première réforme :	14
4.2. Deuxième réforme :	15
CHAPITRE II : Apprentissage, Enseignement et Evaluation	18
1. L'apprentissage du FLE :.....	18
1.1 Qu'est-ce qu'apprendre ?.....	18
1.2 L'apprenant d'aujourd'hui :.....	19
2. L'enseignement d'aujourd'hui :.....	19
2.1. Qu'est-ce qu'enseigner ?	19
2.2. L'enseignant d'aujourd'hui	20
2.3. Qu'est-ce qu'évaluer ?.....	21
3. Objectifs de l'enseignement du FLE en 3AS	22
CHAPITRE III : La Place de l'Evaluation dans l'Enseignement du Secondaire	24
1. L'évaluation :.....	24
2. Les étapes de l'évaluation :.....	24
3. Les types d'évaluation :	25
3.1. Evaluation diagnostique :	25

3.2. Evaluation formative :	25
3.3. Evaluation sommative :	26
4. L'importance de l'évaluation	28
PARTIE PRATIQUE.....	29
Introduction:.....	31
Chapitre I : Observation de Classe.....	32
1. Description du terrain:.....	32
2. Description du corpus.....	32
3. Le corpus	33
3.1. Oral :	34
3.2. Compréhension de l'écrit :	34
3.3. Devoir:	35
3.4. La relation entre l'enseignant et les élèves :	36
CHAPITRE II : Analyse du Questionnaire et des Graphiques.	38
1. Description du questionnaire.....	38
2. Distribution du questionnaire	38
3. Les objectifs du questionnaire.....	38
4. Analyse des réponses	39
5. Analyses des graphiques:	41
Conclusion générale.....	44
Bibliographie.....	47
Annexes.....	49

INTRODUCTION

Le présent travail entre dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de master en didactique du FLE qui a pour titre :

«L'Enseignement/Apprentissage du FLE (Cas d'une école privée à Oran et une école étatique à Mostaganem, Niveau 3ème année scientifique).

La mondialisation et les échanges entre les pays font de la connaissance d'une langue étrangère une nécessité absolue dans certains cas, voire même une obligation. Nombreux sont ceux qui sont conscients des multiples avantages et privilèges personnels et professionnels acquis avec des compétences linguistiques.

C'est pour cette raison que le système éducatif algérien poursuit ses efforts afin d'accroître l'efficacité de l'enseignement/apprentissage des langues. Bien que le français occupe une place fondamentale et privilégiée dans notre société et sur le plan éducatif, social et économique. Grâce à l'abondance des médias, des paraboles et aux nombreuses filières de l'enseignement supérieur enseignées en langue française.

Cependant, il existe des apprenants qui n'éprouvent aucune motivation vis-à-vis de l'apprentissage du français. Certains trouvent que les méthodes d'enseignement/apprentissage sont trop académiques et difficiles à suivre ou à comprendre, d'autres, disent qu'ils ont été altérés par des expériences scolaires ou tout simplement, que la connaissance de la langue française n'est pas essentielle dans leurs vies.

C'est avec l'apparition des écoles privées que le niveau scolaire a changé chez les apprenants, suivant un système strict mais efficace, l'école privée a submergé les difficultés que rencontrent nos écoles étatiques. Le secteur étatique manque de créativité en vue d'attirer l'attention de leurs élèves, et de les motiver à pouvoir exceller dans leur dernière année (le baccalauréat).

Les parents préfèrent ainsi, à nos jours, de payer pour assurer l'éducation, le niveau scolaire de leurs enfants d'une part. D'autre part, et d'être sur qu'ils soient dans de bonnes mains, (sécurité et bienveillance), sans oublier le suivi quotidien des élèves par leurs enseignants.

Le choix du thème est dû aux nombreuses statistiques de l'efficacité du programme de l'école privée et le taux de réussite, de mon parcours de trois (03) ans

d'étude au sein d'un lycée dépourvu de matériel pédagogique adéquat et d'une classe démotivante. C'est ce qui m'a poussé donc à m'interroger sur le problème de l'enseignement du FLE dans le secteur privé et étatique et de toucher le milieu éducatif, le rôle de l'enseignant, sa relation avec ses apprenants et son système d'évaluation.

Problématique et hypothèses :

L'objectif de notre travail est de faire l'analyse comparative cas de deux écoles dans les villes de Mostaganem et Oran, Niveau 3ème année scientifique.

Notre problématique sera la suivante :

«Les écoles privées valent-elles mieux que les établissements publics ? Et comment se déroule l'enseignement du FLE dans les deux écoles ?»

Ce qui implique les questions suivantes, auxquelles nous essayerons de trouver des réponses tout au long de notre recherche entre théorie et pratique.

Organisation du travail :

Le présent travail sera réparti en deux parties : La première partie est composée de trois chapitres. Dans le premier chapitre, on parlera de l'enseignement et l'apprentissage du FLE en Algérie. Dans le deuxième, on évoquera l'apprentissage, la place des enseignants et l'évaluation. On a consacré le troisième chapitre, à l'évaluation : sa définition, ses outils, ses objectifs et ses différentes formes.

La deuxième partie est composée de deux chapitres : Le premier est consacré à une enquête sur le terrain et une observation de classe qui était indispensable afin d'être informé des pratiques enseignantes en classe dans les deux écoles. On assistera donc à des séances d'une séquence pédagogique. Dans le deuxième chapitre, on fera l'étude et l'analyse des résultats du questionnaire distribué aux élèves ainsi que les graphiques insérés.

PARTIE THEORIQUE

CHAPITRE I

CHAPITRE 1 : L'Enseignement/Apprentissage du FLE

dans les écoles Privées et Etatiques Algériennes

1. L'Enseignement du FLE en Algérie.

La langue française a toujours été présente en Algérie eu égard à la période coloniale qui a duré 132 ans, parallèlement aux autres langues maternelles ainsi qu'à l'arabe étant la langue de scolarisation. Cette langue a donc été, d'une manière imposée et enseignée aux Algériens depuis l'époque coloniale où elle avait le statut de langue native.

Après l'indépendance, ce statut s'est transformé en « langue étrangère ». Elle devient alors une langue d'enseignement ou on apprend à rendre l'élève multilingue dans sa vie dès la 3ème année primaire, on lui accorde plus d'intérêt. Elle est présente dans le système scolaire algérien à tous les niveaux (primaire, moyen, secondaire).

A l'université, le français est devenu ainsi une langue d'étude pour la majorité des filières. D'une année à une autre, des réformes se sont succédées dans le but d'améliorer l'enseignement ainsi que l'apprentissage du français.

Cependant, depuis les réformes de 1976, ayant instauré et généralisé l'usage de l'arabe, l'enseignement/ l'apprentissage du FLE (Français des Langues Etrangères) en Algérie n'a plus eu les résultats escomptés. Les raisons de ce recul sont multiples en dépit des efforts fournis par l'école algérienne afin de promouvoir l'enseignement/apprentissage du FLE dans notre pays.

Parmi ces raisons, nous citons l'application aveugle des méthodes d'enseignement conçues ailleurs, qui ne sont pas compatibles avec la réalité algérienne. Louise DABENE écrit sur ce sujet : « *On commence à s'apercevoir (...) que les transferts de méthodologies d'un contexte pédagogique à un autre se heurtent à des obstacles d'ordre culturel autant que linguistique, difficultés essentiellement dues à la méconnaissance des univers dans lesquels celles-ci sont appelées à s'insérer* » 1.

En raison aussi de l'image qu'a la langue française dans notre société, soit une image positive ou négative, la langue du colonisateur pour beaucoup d'Algériens, ne

doit pas être incluse dans notre système éducatif sachant que la France a colonisé l'Algérie pendant 132 ans (de 1830 à 1962).

Paradoxalement et de par l'Histoire qui lie l'Algérie à la France, le français n'a jamais été perçu comme une langue étrangère eu égard aux autres langues étrangères (anglais, espagnol, allemand et autres).

Aussi, il ya lieu d'attirer l'attention que l'enseignement du français dans les différents paliers (primaire, moyen, secondaire) se différencie dans sa pratique au sein des écoles privées et étatiques définissant ainsi un système précis dans ces deux dernières, toujours est- il, avec des résultats différents.

L'école privée est un établissement privé agréé par le ministère de l'éducation nationale qui a pour mission de former les élèves du préscolaire au baccalauréat, selon les programmes et méthodes du ministère de l'Education nationale à l'aide d'une équipe rigoureuse, bienveillante et la disponibilité des enseignants d'expérience dans un espace qui a été conçu avec un souci d'équilibre entre l'éducation, l'art, le sport, la culture et le respect de l'environnement.

Cet aspect va nous permettre d'étudier, dans le présent document, l'analyse comparative entre ces deux écoles suscitées.

2. Statut du Français en Algérie.

Dans le nouveau programme de français :

La langue est envisagée dans sa dimension communicative ayant pour objectif de préparer l'apprenant à communiquer dans cette dernière et de l'utiliser ainsi dans l'oral et l'écrit. La langue est donc étudiée comme un outil de communication, d'interaction et une opportunité d'être multilingue d'apprendre une langue différente ainsi que sa culture...

La notion de « compétence » est introduite pour la première fois en visant le développement personnel et social de l'élève. Etudier la langue française lui permet de développer sa compétence dans l'écrit : la lecture des romans, des articles pour acquérir un potentiel excellent et dans l'oral pour améliorer leur articulation, leur niveau de langue.

3. L'apprentissage du FLE en Algérie.

Le besoin fondamental d'un apprenant de langue étrangère est de connaître la culture véhiculée par cette langue et sa propre culture. L'enseignant, vecteur de connaissance est considéré, sur le plan didactique comme donneur de connaissances linguistiques, culturelles et communicatives.

Il transmet, au cours de son organisation de la classe, le savoir aux apprenants tout en suivant la réaction des étudiants pour leur offrir les informations nécessaires dans leur apprentissage afin d'élever leur niveau aussi bien linguistique que communicatif. Ce contact interculturel permet de découvrir sa personnalité à travers l'autre.

Voulant lui faire acquérir des compétences interculturelles, la didactique du FLE s'efforce de préparer l'apprenant à des interactions multiples et à prendre conscience de l'existence d'autres groupes sociaux et d'autres cultures.

Des interactions de la culture de la langue française ou d'autres langues afin de parvenir à accepter une nouvelle langue tout en recevant les connaissances linguistiques et culturelles de cette dernière, le travail intellectuel mis en œuvre dans l'acte d'enseigner passe par le rôle et l'usage du texte, outil didactique sur lequel repose toute démarche pédagogique et toute approche didactique. Il constitue et réfracte les cultures éducatives permettant un accès aux variables anthropologiques dont on ne soupçonne pas toujours l'amplitude.

4. Système Educatif Algérien

L'enseignement du français dans le secondaire algérien s'inscrit dans le cadre de la méthodologie de l'approche communicative. Dans les instructions officielles, les objectifs du français visent à faire de l'élève «un utilisateur autonome du français, instrument qu'il pourra mettre au service des compétences requises pour la formation supérieure, professionnelle, les entreprises utilisatrices et les contraintes de la communication sociales» (Programme juin, 1995, p. 6). L'organisation de l'enseignement du français se présente sous la forme d'un plan de formation prévu pour chacune des trois années du secondaire, avec en fin de parcours, l'examen du baccalauréat. Dès lors que l'on se situe dans le cadre de l'approche communicative et que l'on vise le profil de sortie de l'élève avec des compétences terminales à installer,

la démarche enseignement/ apprentissage, est de ce fait axée sur le développement de la compétence de communication.¹

«L'Algérie est un grand pays francophone, pourtant elle ne fait pas partie de la Francophonie». Gilbert Grand guillaume. Pour comprendre ce paradoxe, il est nécessaire de savoir que la langue française en Algérie fait l'objet d'une forte ambivalence, qui présente des aspects sociaux, culturels, identitaires et politiques.

Le français est la première langue étrangère parlée et étudiée en Algérie. Les Algériens se sentent très familiers avec la langue de Molière, l'histoire de leur pays y a beaucoup contribué. Cependant, ce n'est plus le cas dans le lycée d'aujourd'hui lorsqu'on leur demande la langue de Molière, peu savent ce que c'est.

À l'école, on commence à apprendre le français dès la troisième année primaire. La compétence globale du cycle primaire est que l'élève, à partir de l'âge où il est capable de comprendre, produire des dialogues et utiliser des supports sonores et visuels, des énoncés qui racontent, qui décrivent et qui expliquent en relation avec des actes de paroles.

Les systèmes éducatifs diffèrent d'un pays à un autre, ils sont divisés en plusieurs niveaux :

- Préparatoire ;
- Fondamental (primaire/moyen) ;
- Secondaire ;
- Enseignement supérieur.

L'Algérie a connu de multiples réformes du système éducatif, la première date des années 1970, la deuxième a été mise en place à la suite des réformes institutionnelles qu'a connues le pays au début des années 2000.

4.1. Première réforme :

Elle a eu lieu en 1976 par l'ordonnance du 16/04/1976 n° 76-35 à la suite de l'amorce de la rupture avec le système éducatif hérité de la colonisation.

La scolarité est alors organisée en années fondamentales et années secondaires.

Le cycle fondamental comprend neuf années de scolarité obligatoire : six années au primaire, à l'issue desquelles l'élève passe un examen de sixième, et trois années au moyen. Au bout de la neuvième année de scolarité, l'élève passe l'examen du brevet d'enseignement fondamental (B.E.F) qui lui permet d'accéder au secondaire lequel propose deux orientations : enseignement général ou technique. Chacune de ces spécialités compte trois ans, à la fin de ce cycle, les élèves passent un examen qu'on appelle examen du Baccalauréat qui clôt le cycle scolaire.

4.2. Deuxième réforme :

Vingt ans plus tard, une nouvelle loi d'orientation est envisagée sur l'éducation. Il est question de réformer une nouvelle fois le système éducatif. Ce texte de loi vise à introduire les modifications essentielles à la loi n° 76-35 du 16 avril.

Les décrets présidentiels n° 2000-101 et 102 datés du 9 mai 2000 portent sur la création de la commission de réforme du système éducatif. Le conseil supérieur de l'éducation est créé, sa mission première est de participer à la définition de la politique d'éducation et de formation, son évaluation et son orientation conformément aux exigences de développement et de progrès.

La Commission Nationale pour la réforme de l'éducation a rendu un rapport général en 2001, ce rapport a été adopté (avec quelques amendements) et la rentrée scolaire 2003 a été retenue pour marquer le coup d'envoi et la mise en place de cette réforme.

La nouvelle organisation du système scolaire algérien se répartit comme suit :

- Le cycle primaire compte désormais cinq ans à l'issue desquels les élèves passent un examen appelé toujours Examen de Sixième, qui leur donne le droit au passage au cycle suivant.
- Le cycle moyen compte quatre ans à l'issue desquels les élèves passent l'examen du Brevet d'Enseignement Moyen (B.E.M.).

- Le cycle secondaire, avec trois ans au bout desquels les élèves passent l'examen du Baccalauréat qui leur accordera le droit aux études universitaires.

Les principes méthodologiques préconisés dans le système éducatif algérien :

- L'approche Communicative: elle met l'accent sur la capacité à pouvoir communiquer dans une langue étrangère en prenant en compte la situation de communication. Elle vient ainsi compléter l'approche actionnelle qui demande de réaliser des tâches dans un contexte langagier bien précis.
- L'approche par Compétences : Un référentiel de compétences, qui précise les compétences visées, les situations authentiques, les critères de qualité et les ressources incontournables (savoirs, savoir-faire, savoir-être, etc.) qui leur sont associées, ainsi que le niveau de développement des compétences à différents moments-clés du programme.

La réforme du système éducatif vise à élever le niveau des élèves et à améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages. Dans ce contexte, il y a eu des méthodes différentes à développer les compétences d'un élève avec l'apparition des écoles privées en Algérie, on constate que les élèves excellent dans leur niveau d'études soit dans les branches scientifique ou lettres et langues étrangères.

Nous passons au chapitre II que nous consacrerons à l'apprentissage, l'enseignement du FLE et l'évaluation en Algérie dans les deux secteurs (secteur privé et public) touchant le profil de l'apprenant et de l'enseignant d'aujourd'hui.

CHAPITRE II

CHAPITRE II : Apprentissage, Enseignement et Evaluation

Avant de toucher le rôle de l'évaluation dans l'enseignement/apprentissage, il convient d'abord de comprendre ce que signifie « apprendre » et « enseigner ». Il me semble donc nécessaire de définir « apprentissage » et « enseignement » d'une langue étrangère et de faire la distinction entre ces deux mots entre l'école privée et étatique.

Parallèlement nous définirons les termes qui désignent les acteurs de ces deux processus et qui sont « apprenant » et « enseignant ».

1. L'apprentissage du FLE :

1.1 Qu'est-ce qu'apprendre ?

L'apprentissage est une démarche de l'apprenant pour s'approprier des connaissances. *« L'apprentissage est la démarche consciente, volontaire et observable dans laquelle un apprenant s'engage, et qui a pour but l'appropriation. L'apprentissage peut être défini comme un ensemble de décisions relatives aux actions à entreprendre dans le but d'acquérir des savoirs ou des savoir-faire en langue étrangère »* 2.

« Apprenant » désigne celui qui apprend, il est considéré, actuellement, comme « un individu qui possède son identité » (Cuq, 2003, p.21).

« A partir des années 1970, on a progressivement rendu à l'apprenant ce qui lui revient : sa psychologie individuelle. De sujet passif, l'apprenant est transformé en vecteur du processus d'apprentissage » (Cuq, 2003, p.21).

Mais les apprenants de l'école privée diffère des autres apprenants de l'école publique c'est-à-dire que l'apprenant se focalise sur son but, c'est d'exceller, d'acquérir la capacité à être autonome dans son apprentissage par rapport à l'apprenant de l'école publique. Ce dernier néglige cet aspect d'enseignement se résultant ainsi par une mauvaise base en langue française et le manque de concentration en cours avec son enseignant. C'est là qu'on touchera la relation entre l'enseignant et l'élève, son rôle vers son apprenant à pouvoir atteindre et d'acquérir le savoir transmis par ce dernier.

L'apprenant est un acteur dans sa classe ce qui souligne la conception interactive de l'appropriation du savoir en classe de langue.

1.2 L'apprenant d'aujourd'hui :

L'apprenant d'aujourd'hui s'engage pleinement dans son apprentissage. Il est actif et autonome. Il est sollicité par internet, la télévision, les affiches, le cinéma. Il est attiré par l'informatique et les Smartphones, moins par le livre traditionnel. Les connaissances qu'il acquiert tout au long de sa vie sont plus proches d'un montage de séquences visuelles que du déroulement des mots dans une phrase écrite.

Le fait qu'il soit né dans un monde en perpétuelle évolution l'oblige à s'ouvrir sur le monde, il connaît alors différents modes de vie, différentes cultures, ce qui fait de lui un individu tolérant qui respecte l'autre. Ce qui nous permet de dire que l'apprenant voit son parcours en développement instantané dans son apprentissage et de le voir motivé toujours à être le meilleur dans sa classe.

Ayant assisté avec l'enseignant d'une école privée d'Oran, il m'a été donné de constater que les élèves sont toujours motivés et autonomes lors du cours de français, montrant un respect mutuel avec leur enseignant et leurs camarades. Ils se concentrent attentivement pendant le cours. Lors de la participation, toute la classe est concernée, mettant en œuvre le rôle de l'enseignant d'engager tout ses élèves à interagir.

Ce qui n'est pas le cas du lycée du secteur public où la majorité des élèves semblent désintéressés par le cours de français, qu'il leur apparaît inutile d'apprendre ou d'y assister à cause de l'enseignant ou plutôt de leurs parents. Cependant, il reste toujours une minorité qui cherche à acquérir de nouveaux savoirs, de participer et faire les devoirs conçus par leur enseignant.

2. L'enseignement d'aujourd'hui :

2.1. Qu'est-ce qu'enseigner ?

D'après le dictionnaire actuel de l'éducation (Legendre, 1993), l'enseignement peut être décrit comme un processus de communication dont le but est de susciter l'apprentissage. Enseigner ne signifie pas que transmettre l'apprentissage :

« Enseigner, c'est donner aux ²apprenants les moyens d'atteindre rapidement les buts pour lesquels ceux-ci ont décidé d'investir du temps et parfois de l'argent dans l'apprentissage d'une langue étrangère » (Tagliante, 1994, p. 14).

« L'enseignement ne peut donc plus aujourd'hui être conçu seulement comme une transmission de savoir : l'accent est davantage mis sur les moyens méthodologiques qui sont fournis à l'apprenant pour construire ses propres savoirs. Il peut donc être défini comme une tentative de médiation organisée, dans une relation de guidage en classe, entre l'apprenant et la langue qu'il désire s'approprier » (Cuq et Gruca, 2002).

Le rôle de l'enseignant a changé pendant les dernières années, il n'est plus l'unique source d'informations que J-P. Cuq appelait « le transmetteur de savoir » et l'apprenant « le consommateur d'un savoir »³. Il est devenu plutôt organisateur et animateur dans sa classe, il conseille et guide ses apprenants.

2.2. L'enseignant d'aujourd'hui

Face à l'apprenant d'aujourd'hui, l'enseignant, devenu animateur, conduit ses apprenants au savoir. Il donne des conseils sur des stratégies d'apprentissage :

L'enseignant stratégique est d'abord un penseur. A ce titre, il est expert en contenu : il tient compte non seulement des connaissances antérieures de l'élève, de ses perceptions et de ses besoins, mais aussi des objectifs d'un programme ou d'un curriculum, des exigences des tâches proposées et de l'utilisation effective de stratégies d'apprentissage appropriées. Il s'assure que le matériel qu'il met à la disposition des apprenants est adéquat et pertinent en vue d'assurer un transfert des connaissances à l'extérieur de la salle de classe.

L'enseignant qu'il soit dans une école privée ou publique est tout d'abord un modèle pour ses apprenants, un motivateur, un entraîneur... il doit prendre des décisions concernant ses élèves pour pouvoir leur transmettre le savoir (les cours) d'une façon adéquate à ce que toute la classe puisse comprendre et détecter les difficultés et les contraintes que l'apprenant rencontre pendant le cours.

Renald Legendre le dictionnaire actuel de l'éducation, 3e édition, Montréal, Guérin, 2005.

Claire Del Olmo, « Comprendre les enjeux des stratégies d'apprentissage pour devenir enseignant de FLE », *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité* [En ligne], Vol. 35 N° 1 | 2016, mis en ligne le 30 janvier 2016, consulté le 26 août 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apliut/5315>

Mais, ce nouveau rôle attribué à l'enseignant n'exclut point son implication dans le processus d'apprentissage car, animateur du débat, il est celui que les apprenants interrogent le plus pour acquérir un nouveau mot ou une nouvelle règle. Il passe la majorité de son temps à rappeler le vocabulaire et les règles de grammaire, à corriger la prononciation, à guider ses apprenants.

Il développe un type particulier de relation éducative afin d'être en harmonie avec l'apprenant d'aujourd'hui. L'enseignant doit motiver ses élèves et préciser donc ses retombées afin d'influer sur l'engagement de l'élève de même que sur sa participation et sa persistance dans l'accomplissement des tâches d'apprentissage.

Durant mon enquête et suivant les jours où j'ai assisté en cours de français de la classe scientifique, j'ai fait un constat en l'occurrence le comportement des élèves, la relation entre l'enseignant, son apprenant.

Il me semble que dans le secteur étatique, l'enseignant est limité par rapport à celui de l'école privée. Il apparaît que ce dernier manque de créativité dans la transmission des cours et de son autorité au sein de la classe. Sans oublier aussi le manque de matériels pédagogiques adéquats.

Quant à l'école privée, l'environnement de la classe donne envie d'apprendre et d'étudier pour l'élève. L'enseignant dispose de tous les éléments indispensables pour pouvoir transmettre son savoir aux apprenants, les motiver et leur donner un environnement convenable à l'apprentissage et de créativité.

2.3. Qu'est-ce qu'évaluer ?

L'être humain a tendance à s'auto-évaluer et à évaluer les autres et à les juger. Dans l'enseignement/apprentissage, l'enseignant évalue son apprenant et juge son évolution en observant s'il progresse ou s'il régresse dans son apprentissage tout en le comparant avec ses camarades. L'évaluation fait donc partie intégrante de l'enseignement/apprentissage.

L'évaluation est indissociable de l'enseignement/apprentissage. Elle est nécessaire à son développement, elle se situe au centre du processus de formation :

« L'évaluation des apprentissages est une démarche qui consiste à recueillir des informations sur les apprentissages, à porter des jugements sur les informations recueillies et à décider sur la poursuite des apprentissages compte tenu de l'intention d'évaluation de départ » 8.

L'élève n'est plus évalué pour rapport aux autres, mais par rapport à l'objectif fondamental ; ce qui permettra à l'enseignant d'évaluer ce qu'il veut évaluer. Nous soulignerons avec Christine Tagliante 9 que toute évaluation :

« Doit s'appuyer sur des critères bien définis, qui sont les seuls garants d'un minimum d'objectivité ». En effet « (...) une notation orientée sur des critères mesure les réponses de chaque individu uniquement par rapport à la question de savoir s'il a atteint ou non les objectifs définis » 10.

3. Objectifs de l'enseignement du FLE en 3AS

L'importance accordée à un cours de langue en FLE dépend des apprenants et des objectifs du programme.

L'apprentissage du français langue étrangère au secondaire vise à faire de l'apprenant un individu capable de communiquer dans cette langue en dehors du contexte scolaire, c'est-à-dire dans sa vie quotidienne, sociale, à développer chez lui, tant à l'oral qu'à l'écrit, l'expression d'idées et de sentiments dans différents types de discours.

La pratique des quatre habiletés (production orale et production écrite, compréhension orale et compréhension de l'écrit) permet à l'élève d'apprendre la langue et de l'utiliser pour communiquer et pour se documenter.

A partir donc des textes variés, oraux ou écrits, l'apprenant du secondaire se forge des outils d'analyse utiles pour aborder des textes ou en produire lui-même d'argumenter, de persuader ou convaincre et de rédiger un appel. Il affirmera alors ses compétences tout au long du cycle.

CHAPITRE III

CHAPITRE III : La Place de l'Evaluation dans l'Enseignement du Secondaire

L'évaluation de l'enseignement au secondaire a toujours été une question primordiale, elle occupe une place fondamentale dans le processus de l'apprentissage/enseignement. C'est elle qui informe l'enseignant de la qualité de son enseignement et détermine le niveau atteint par les élèves.

Dans ce chapitre, nous allons présenter la définition de l'évaluation en indiquant son évolution, ses différents types, son objectif pédagogique pour aboutir enfin au rôle de l'évaluateur.

1. L'évaluation :

« Au sens étymologique du terme, évaluer vient de « ex-valuere » c'est-à-dire "extraire la valeur de », on valorise ce que l'élève produit.

Pour **Cuq** et **Gruca**, l'évaluation est un terme qui désigne : « Une démarche qui consiste à recueillir des informations sur les apprentissages, à porter des jugements sur les informations recueillies et à décider sur la poursuite des apprentissages compte tenu de l'intention d'évaluation de départ ». 5

Evaluer veut dire : déterminer, délimiter, fixer avec précision et conjecturer faire l'estimation d'une quantité, d'une durée qui n'est pas encore véritable.

2. Les étapes de l'évaluation :

Selon **Cuq**, l'évaluation est une démarche qui se constitue de quatre étapes complémentaires l'intention, la mesure, le jugement et la décision :

2.1. L'intention : l'évaluateur détermine les buts, les modalités et les critères d'évaluation

2.2. La mesure : l'évaluateur doit recueillir un ensemble d'informations suffisantes et pertinentes sur les apprentissages de l'apprenant et les comparer avec les résultats attendus.

2.3. Le jugement : c'est une phase d'appréciation de données à partir des informations recueillies et en fonction des buts et objectifs de l'évaluation, elle traduit la progression de l'élève.

2.4. La décision : l'évaluateur doit prendre des décisions concernant le parcours de l'apprenant (choix des actions de régulation de la démarche pédagogique ou d'apprentissage à entreprendre).

C'est en suivant ces démarches qu'un enseignant peut évaluer ses apprenants en identifiant leurs difficultés afin de parvenir à résoudre les problèmes rencontrés lors du développement des compétences chez l'élève.³

3. Les types d'évaluation :

3.1. Evaluation diagnostique :

Selon **Scallon**, l'évaluation diagnostique : « *ne se limite pas au dépistage des élèves en difficultés. Le diagnostic doit permettre de découvrir les forces et les faiblesses ainsi que le degré de préparation des élèves avant que ceux-ci entreprennent une séquence d'étude* ». ⁸

C'est une évaluation au service de l'apprentissage, elle se déroule avant l'apprentissage. Elle a pour objectif de déterminer les pré-requis, les acquis, les points forts et les points faibles des élèves, ainsi que de connaître le niveau initial réel de l'élève avant d'entamer une séquence pédagogique.

A partir de cette évaluation, l'enseignant différencie ses apprentissages et établit des stratégies afin de combler les lacunes et d'ajuster les objectifs des séquences et les contenus d'enseignement pour faire progresser les élèves.

3.2. Evaluation formative :

Le concept de l'évaluation formative a été introduit pour la première fois en 1967 par **Michel Scriven** en distinguant ce type d'évaluation de l'évaluation sommative.

³ . SCALLON G., L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétence, Edition de Boeck, 2004.

Selon De **Landsheere**, l'évaluation formative est une :

*Évaluation intervenant, en principe, au terme de chaque tâche d'apprentissage et ayant pour objet d'informer élève et maître du degré de maîtrise atteint et, éventuellement, de découvrir où et en quoi un élève éprouve des difficultés d'apprentissage en vue de lui proposer ou de lui faire découvrir des stratégies qui lui permettent de progresser.*⁹

C'est une évaluation menée pendant l'apprentissage, elle informe les acteurs de la formation (enseignant et apprenant) sur l'état d'avancement des apprentissages et les difficultés rencontrées. Elle exerce une fonction de régulation pédagogique, elle tente à réorganiser, réajuster le travail d'apprentissage selon les lacunes et les besoins spécifiques des élèves pour qu'ils progressent.⁴

3.3. Evaluation sommative :

Selon De **Landsheere**:

*L'évaluation sommative revêt le caractère d'un bilan. Elle intervient donc après un ensemble de tâches d'apprentissage constituant un tout, correspondant par exemple à un chapitre de cours, à l'ensemble du cours de trimestre, etc. Les examens périodiques, les interrogations d'ensemble sont donc des évaluations sommative.*¹⁰

C'est une évaluation qui intervient à la fin, elle permet de dresser un bilan chiffré en traduisant les résultats par une note, ainsi, elle teste les connaissances de fin de cursus d'apprentissage en évaluant le savoir et le savoir-faire acquis par les élèves. L'évaluation sommative a pour fonction de contrôler, classer ainsi qu'informer les partenaires du système éducatif (parents, autres professeurs, administrations). Elle est appelée certificative lorsqu'elle délivre un diplôme ou un certificat et elle est qualifiée de normative quand il y a un classement des élèves les uns par rapport aux autres.

⁴ 8 SCALLON, G. (1991). L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences, éd de Boeck université de Bruxelles, P125. 9
DE LANDSHEERE, G. (1979). Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation, PUF, p113.

Evaluations diagnostique, formative et sommative

	EVALUATION DIAGNOSTIQUE	EVALUATION FORMATIVE	EVALUATION SOMMATIVE
Fonction : (Pourquoi ?)	L'évaluation des acquis des élèves fournit un état des lieux. Que savent-ils déjà ? Sur quelles compétences peut-on compter ? Les acquis préalables nécessaires sont-ils bien en place ? A qui font-ils défaut ? Quelles représentations impropres, quelles erreurs classique, quelles pratiques inappropriées faudra-t-il combattre ? L'enseignant peut ainsi connaître pour chaque élève : ses points forts sur lesquels ancrer les nouveaux apprentissages et ses points faibles, signes des difficultés qu'il rencontre.	L'évaluation dite formative apporte de l'information sur les acquis en construction. Elle permet de situer la progression de l'élève par rapport à un objectif donné. Remédiation	Dresser un bilan des connaissances et des compétences d'un élève.
Moment (quand ?)	Au début d'une année, d'un chapitre ou d'un cours	Effectuée au cours des apprentissages, les enseignants la pratiquent très naturellement en : • Regardant les élèves travailler, • En observant leurs cahiers, • En les écoutant, • En corrigeant leurs exercices.	A la fin d'un apprentissage
Destinataires (pour qui?)	L'enseignant, L'équipe disciplinaire, L'équipe pédagogique L'élève et sa famille	Elle permet à l'élève de prendre conscience de ses propres progrès et de ses erreurs. A l'enseignant cela lui indique comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte.	Les bilans et les contrôles renvoient à l'enseignant comme à ses élèves l'effet de leurs efforts communs. L'institution, Les parents
Moyen (comment?)	L'évaluation diagnostique n'est pas difficile à pratiquer, mais elle n'a de sens que par l'usage fait des résultats du diagnostic pour adapter l'enseignement aux élèves tels qu'ils sont.	Des occasions de production individuelle ou collective librement choisie seront ménagées afin de permettre l'expression de compétences diverses. On juge par rapport à un objectif, on apprécie un progrès réalisé, un exercice nouveau, un exercice d'application. Recours à des critères (élaborés avec les élèves)	Attribution d'une note par rapport à des critères

Rôle de l'enseignant	Ainsi l'évaluation diagnostique fournit aux enseignants des repères pédagogiques pour organiser les apprentissages. Le diagnostic agit sur ses choix de progression, sur l'organisation interne de sa classe, sur les documents et exercices qu'il propose	L'observation des élèves, leur suivi au quotidien l'amène à réguler les rythmes individuels et collectifs, et à moduler les exigences du travail personnel donné en classe comme à la maison. Aide au repérage des réussites et des erreurs.	Concepteur ou responsable du choix du contrôle. Correcteur
Rôle de l'élève	Propose des réponses, des représentations.	Pour apprendre, il doit essayer, s'engager, prendre des risques. Ses erreurs, analysées, traitées, deviennent salutaires. Elles ne sont pas « fautes » mais sources de progrès. La co-évaluation et l'auto-évaluation seront encouragées.	L'évalué a : Personnellement préparé l'évaluation, Apporté le matériel nécessaire, Il sait que l'évaluation est sommative.

4. L'importance de l'évaluation

L'évaluation est au service de l'apprentissage. Elle permet aux acteurs de vérifier le progrès de l'enseignement, de mesurer l'écart entre les résultats obtenus et les objectifs fixés au début tout en cherchant les causes.

Tout d'abord, on commence par l'enseignant, elle lui permet de mesurer l'efficacité de son enseignement et de réajuster les objectifs, les stratégies d'apprentissages et de les s'adapter aux besoins particuliers des élèves.

Ensuite, elle aide l'apprenant qui est l'acteur principal de l'apprentissage pour qu'il devienne autonome et responsable de son apprentissage, elle lui permet aussi de prendre conscience de son progrès et de faciliter les difficultés.

L'importance de l'évaluation formative de l'enseignement/apprentissage se concrétise tout au long de la formation, elle permet :

- d'adapter l'enseignement au niveau des apprenants ;
- de favoriser le dialogue entre apprenant/enseignant et entre apprenant/apprenant
- de surmonter les difficultés dans l'apprentissage en proposant différentes activités d'évaluation et en apportant des régulations à l'enseignement/apprentissage.

Enfin, l'évaluation permet aux parents de connaître les résultats de leurs enfants, connaître l'origine de leurs difficultés et de chercher d'autres manières d'enseignement pour y remédier.

PARTIE PRATIQUE

CHAPITRE I

Introduction:

L'enseignement du français dans le secondaire à travers les écoles privées et étatiques s'inscrit dans le cadre de la méthodologie de l'approche communicative. Suivant les instructions officielles, les objectifs du français visent à faire de l'élève un utilisateur autonome du français, un instrument qu'il pourra mettre au service des compétences requises pour la formation supérieure, professionnelle au sein des entreprises utilisatrices, et les contraintes de la communication sociales. C'est ce qui rend cette démarche d'être un bon enseignant ou bien un enseignant stratégique, d'être également un éducateur avant d'être enseignant, c'est-à-dire de préparer ses élèves à atteindre un but précis, d'avoir une bonne base en langue française.

Cette partie comporte deux chapitres. Dans le premier, nous ferons le compte rendu et l'analyse de l'observation de classe que nous avons faite, afin d'être informé sur les pratiques d'évaluation et d'enseignement appliquées en classe de FLE et d'analyser ce qui se fait en matière d'évaluation formative.

Nous avons assisté aux séances de la Séquence 1 du Projet 2 (débat d'idée) chez une classe de 3eS1. Nous allons ensuite analyser, dans le deuxième chapitre, les résultats du questionnaire distribué aux élèves des deux écoles.

Chapitre I : Observation de Classe.

1. Description du terrain:

Avant de commencer l'enquête concernant l'enseignement du FLE dans les écoles privées et étatiques, j'ai effectué quelques recherches me permettant d'assurer que je suis dans le bon milieu afin d'avoir des sources solides et à contribuer dans mon travail. J'ai fini par trouver une école privée située à Oran, malheureusement je suis dans l'obligation de ne pas mentionner ni l'école privée ni l'école étatique.

Le lycée se situe à Mostaganem, là où j'ai eu mon baccalauréat. Ma promotion avait des enseignants remarquables, cette fois-ci j'ai choisi la classe scientifique qui contient 14 élèves (04 garçons et 10 filles), l'environnement est un peu médiocre vu l'état du lycée, ça ne donne ni la motivation ni l'envie pour étudier, des classes endommagées, manque de matériels pédagogiques...

L'école privée à Oran, son principal atout se réside dans leur programme de demi-pension et la sécurité qu'ils offrent aux enfants. Pour bon nombre de familles, et notamment celles où la maman travaille, ces écoles représentent une aubaine. Toujours avec la classe scientifique qui contient 17 élèves (03 garçons et 14 filles).

Les grèves successives des enseignants ayant éreinté l'école publique, bon nombre de parents ont fait le choix du privé, permettant à leurs enfants de suivre le programme scolaire en toute sérénité.

2. Description du corpus

Dans les deux écoles, on suit le même programme académique, rien ne change sauf la méthode d'enseigner et la motivation des élèves. J'ai décidé d'intervenir sur le premier projet de la deuxième année qui s'intitule : «Organiser un débat pour en faire un compte rendu». Ce projet est composé de deux séquences dont les intitulés sont les suivants :

Séquence I: s'inscrire dans un débat : convaincre ou persuader.

Séquence II : prendre position dans un débat : concéder ou réfuter

A la fin de ce projet, l'apprenant est sensé comprendre et savoir qu'est-ce qu'un débat pour réaliser leur propre projet donné par l'enseignant de l'école privée, de former des groupes de 05 personnes, deux équipes de deux personnes vont se débattre

en donnant leur propres arguments et en essayant de convaincre le public devant eux et le narrateur pour présenter le sujet choisi du débat (introduction et problématique)

Une séquence se compose de plusieurs séances qui se complètent et qui apportent tous les savoirs nécessaires. Chacune des séances qui composent la séquence doit permettre à l'élève d'atteindre des objectifs intermédiaires définis, sachant que l'ensemble des objectifs intermédiaires doit permettre à l'élève d'atteindre l'objectif général.

La séance est divisée en activités ayant pour but de mettre en œuvre une compétence qui aidera l'élève à atteindre l'objectif intermédiaire défini. A la fin de chaque séance, une évaluation formative doit être réalisée. C'est une évaluation entièrement intégrée à l'apprentissage, elle intervient avant ou pendant le cours. Elle permet à l'enseignant de réguler son enseignement et à l'apprenant de gérer son apprentissage. Chaque séance représente une activité pédagogique précise.

L'enseignant de l'école étatique qui utilise le même système éducatif, suit le même projet et les mêmes conséquences, mais avec un public différent. L'enseignant semble avoir du mal à imposer son autorité et se faire respecter devant des apprenants agités qui manque de concentration. Dans une classe de scientifiques de 14 élèves, on trouve une minorité qu'on les catégorise parmi les élèves excellents qui cherchent à toujours impressionner leur enseignant et à être le premier de la classe, ce qui est motivant de voir qu'il y a certain étudiants malgré un environnement difficile, succèdent toujours dans leur parcours d'étude.

Cependant, l'enseignant selon lui n'a plus le temps de leur donner à préparer le projet de fin de trimestre qui est le débat d'idée, il doit avancer pour entrer dans le 3^{ème} projet qui est de lancer un appel, de comprendre l'enjeu de ce dernier et le structurer.

3. Le corpus

Comme il a été cité précédemment, chaque séquence est composée de plusieurs activités pédagogiques. Au terme de chaque séquence, l'apprenant est supposé d'utiliser des arguments pour convaincre ou persuader pendant les activités de l'enseignant (projet 2).

On présentera et on analysera ce qui suit, toutes les séances auxquelles j'ai assisté, l'une après l'autre dans l'ordre du déroulement de la séquence. Chaque séance sera analysée et commentée.

Afin de répondre à l'objectif de mon travail, j'ai choisi d'observer la place qu'occupe l'évaluation formative en classe de FLE dans l'école privée pendant le déroulement de chaque activité d'apprentissage, ensuite pendant celui de la séquence.

3.1. Oral :

La compétence visée durant cette séance est la production orale. Son objectif : l'apprenant doit être capable à l'issue de la séance de produire oralement la situation initiale d'un débat, de former une introduction et une problématique.

Afin de pousser l'apprenant à s'exprimer, l'enseignant lui pose quelques questions, des questions qui vont diriger la compréhension. L'enseignant pourra en même temps évaluer son apprenant pour voir s'il a compris le message transmis par les cours précédents pour qu'il puisse s'exprimer oralement. Ce sont là, une introduction à la leçon motivant ainsi l'apprenant et le mettant dans un milieu d'apprentissage aisé et en l'aidant à avoir une hypothèse de sens de ce qu'il va entendre.

A la fin de la séance, l'enseignant propose une évaluation formative, nécessaire pour s'assurer que l'élève a bien compris le projet. Elle est présentée sous forme de questions auxquelles l'élève doit répondre afin de convaincre son enseignant et ses camarades du sujet qu'il a choisi de défendre et réfuter.

3.2. Compréhension de l'écrit :

La compétence visée est la compréhension de l'écrit, l'objectif de cette séance est de pousser l'apprenant à comprendre par écrit comment rédiger une introduction et une problématique pour en concevoir après les arguments du débat.

Les sujets à concéder ou réfuter sont :

« Peut-on donner une seconde chance au criminel ? »

« Travailler moins est-ce vivre mieux ? »

« Peut-on être heureux sans être libre ? »

« Oublier le passé pour assurer leur avenir »

L'enseignant pour son évaluation de ses apprenants fait le tour de table et interroge l'élève pour savoir s'il est en bonne voie ou bien le rediriger.

Après avoir questionné les apprenants sur le contenu global de leurs arguments, l'enseignant ne gardera au tableau que les réponses qui semblent convaincantes.

La majorité des élèves ayant présenté leur projet de débat ont fait un excellent travail, ils ont préparé leurs arguments. Ce qui m'a impressionné chez ces derniers c'est qu'ils ont un registre culturel vaste, ils ont les mots, l'intonation, le volume, la prononciation et la présentation.

Voici donc le déroulement du projet 2 du débat, un effort créatif de la part de l'enseignant à pouvoir suivre les élèves et les guider dans leurs recherches.

On présentera maintenant les séances passées au lycée relevant de l'école publique, l'enseignant qui entre en classe demande aux élèves de sortir leurs cahiers et de commencer à écrire.

L'enseignant écrit au tableau le projet, la séquence et la leçon d'aujourd'hui, il commence à donner des textes qui les a imprimés par ses propres moyens, il demande donc aux élèves de lire attentivement le texte, de repérer les mots clés qui définissent le débat ainsi l'argumentation.

Une minorité d'élèves lèvent le doigt pour participer d'autres qui font que bavarder et jouer à leur Smartphones, l'enseignant observe bien sûr chaque individu en utilisant une grille d'observation pour chaque élève, d'évaluer et écrire une note pour repérer les difficultés de ces derniers et les aider réussir là où ils ont eu des contraintes.

L'enseignant pour avancer dans son programme décide de ne pas leur donner un projet à réaliser qui est le débat d'idée et leur donne une note par rapport aux exercices passés et la participation.

Les élèves de l'école étatique diffèrent de l'école privée et ils sont limités et utilisent rarement la langue française en dehors de leur école. Contrairement aux apprenants du secteur privé qui savent et qui maîtrisent la langue de Molière, qui lisent des romans ou des ouvrages dans leur vie quotidienne pour enrichir leur vocabulaire.

3.3. Devoir:

Le 17 février 2020, l'enseignant de l'école privée entre en classe et donne aux élèves le devoir du 2ème trimestre, ce dernier a proposé deux sujets:

"Suis-je ce que mon passée a fait de moi ?"

"Le langage trahit-t il la pensée ?"

Les apprenants devaient choisir un sujet des deux, de commenter et donner leurs propres arguments tout en analysant les fautes d'orthographe, la cohésion et la cohérence.

Le devoir s'est bien déroulé, la majorité de ces élèves ont eu une très bonne note, ce qui leur permet d'évoluer en expression écrite.

Revenons maintenant à l'école publique, l'enseignant propose un sujet du baccalauréat mais prendra note que les questions, pour qu'il puisse entamer l'expression écrite c'est-à-dire le compte rendu critique du texte dans les séances prochaines.

A la correction du devoir et la remise des notes, l'ensemble de la classe a eu la note moyenne mais reste beaucoup de travail pour les préparer au grand jour.

3.4. La relation entre l'enseignant et les élèves :

*«La relation entre l'élève et son enseignant est la clé de la réussite scolaire, que ce soit à l'école ou lors des séances de tutorat à la maison. C'est bien connu, la relation entre l'enseignant et l'élève est le **vecteur** de la motivation du jeune. Il est vrai que certains jeunes sont, d'emblée, très motivés. Ce sont des élèves qui ont général⁵ement de la facilité à l'école et qui vivent dans un environnement qui valorise suffisamment l'école. Ce n'est malheureusement pas le cas pour tous ces derniers. Parfois, bien qu'à la maison l'éducation soit valorisée, le jeune ne trouvera pas à l'intérieur de lui le même engouement».*

C'est à ce moment que la relation entre l'élève et l'enseignant devient primordiale pour rehausser la motivation de l'apprenant qui ne croit plus en ses capacités. Un élève qui n'est pas motivé, ne voudra pas effectuer les tâches proposées et hâtivement, il va se démotiver et se dévaloriser.

La relation dans l'école publique entre maître et élève manque de respect, ne donne pas d'attention à leur enseignant pendant le cours (jouer à leur Smartphone pendant que ce dernier explique la leçon...)

BÉLIVEAU, Marie-Claude, *Dyslexie et autres maux d'école : Quand et comment intervenir*, Édition du CHU Ste-Justine, Montréal, 2007, p.15.

L'enseignant ne semble pas pouvoir imposé son autorité dans la classe, il manque de créativité pour attirer l'attention de ses élèves (aimer l'enseignant c'est-à-dire aimer sa matière).

Passons à l'école privée, l'enseignant dès son entrée en classe fut respecté par les élèves, même pendant qu'il explique les leçons ou il donne la parole à un élève, les autres écoutent attentivement. On se demande que, peut être, l'enseignant est sévère, mais d'après mon constat que c'est le contraire, il donne de l'attention à chacun d'entre eux et les aide à surmonter leur difficultés. Son but selon lui : *«le plus important c'est d'aimer les élèves, de les motiver et les orienter pour se faire aimer»*.

CHAPITRE II : Analyse du Questionnaire et des Graphiques.

1. Description du questionnaire.

Le questionnaire prévu pour l'enquête comprend 11 questions pour les élèves des deux écoles : 07 questions ouvertes, 02 questions fermées et 02 questions offrent des réponses aux choix multiples, si le répondant ne trouve pas la réponse dans les propositions, je lui propose le recours à l'expression libre pour répondre à la question.

On veut identifier les problèmes que rencontrent les écoles, la relation des élèves avec leur enseignant et si le cours de français a une influence dans leur branche. Des pratiques enseignantes utilisées dans le processus d'apprentissage.

On cherche à connaître l'efficacité des pratiques enseignantes dans l'école privée et les limites que l'on trouve dans une école étatique.

2. Distribution du questionnaire.

Le questionnaire a été distribué sous forme de document Word en ligne. Il m'a été difficile de contacter les élèves de l'école privée vu qu'ils se trouvaient à Oran, eu égard à l'absence des moyens de transport compte tenu de la situation sanitaire du pays en l'occurrence le COVID-19.

Il a été proposé à vingt deux (22) élèves des deux écoles, il leur a été expliqué que cette enquête s'effectue dans le cadre d'un travail de recherche universitaire et que leurs identités et les informations données restent confidentielles. J'ai pu recueillir avec beaucoup de difficultés quinze (15) questionnaires.

3. Les objectifs du questionnaire.

Ce questionnaire représente un état des lieux qui me permettra de situer approximativement les problèmes que rencontrent les élèves dans le cours de français, des difficultés dans la compréhension d'écrit ou de l'oral, de l'impact de la langue française dans leur parcours d'étude du baccalauréat et dans leur vie quotidienne.

Pour confirmer certaines réponses, il était parfois nécessaire de répéter sous une autre forme une question et ce pour obtenir une information plus fiable.

4. Analyse des réponses.

➤ **QUESTION 1 :**

Dans cette question, on essaye d'avoir une idée générale sur leur niveau en français et leur registre langagier.

➤ **QUESTION 2 :**

Cette question a pour objectif de savoir si les élèves communiquent avec la langue française entre eux et s'exprimer avec l'enseignant, si leur timidité ou leur faiblesse dans cette langue ne leur permet d'échanger leurs idées.

➤ **QUESTION 3 :**

A travers cette question, on va voir s'il y a eu une amélioration ou une dégradation dans leur niveau de français, de voir en quoi les apprenants rencontrent les difficultés pendant le cours de français.

➤ **QUESTION 4 :**

On cherche à travers cette question à déterminer les obstacles que rencontrent les élèves et de voir en quoi les apprenants rencontrent les difficultés pendant le cours de français (production orale, écrite, compréhension orale et écrite).

➤ **QUESTION 5 :**

La finalité de cette question est de connaître si le français est indispensable dans leur branche scientifique ou une addition négligeable.

➤ **QUESTION 6 :**

Cette question tente de s'exprimer librement pour les apprenants de la différence entre une école privée et étatique et analyser les réponses.

➤ **QUESTION 7 :**

L'objectif de cette question est de connaître si les pratiques enseignantes utilisées par l'enseignant aident les élèves à bien comprendre les cours et déterminer la créativité de l'enseignant à transmettre le savoir chez les apprenants.

➤ **QUESTION 8 :**

Par le biais de cette question, on détermine comment la matière de français aide les apprenants à succéder les problèmes qu'ils rencontrent en production écrite, orale, compréhension écrite et orale.

➤ **QUESTION 9 :**

On cherche par cette question, en quoi la langue française est importante dans la branche scientifique et de caractériser son utilité dans leur parcours universitaire.

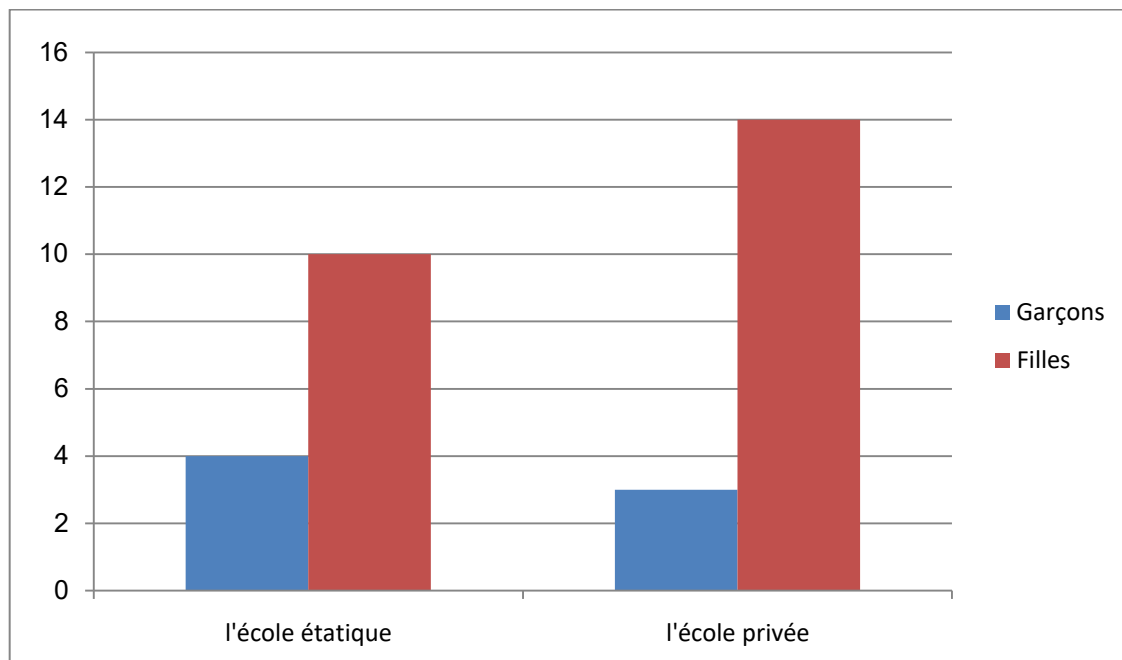
➤ **QUESTION 10 :**

Dans cette question, on laisse l'élève s'exprimer et parler librement de comment motiver un apprenant en classe.

➤ **QUESTION 11:**

Cette question a pour objectif d'expliquer comment est la relation entre l'enseignant et son élève pendant le cours.

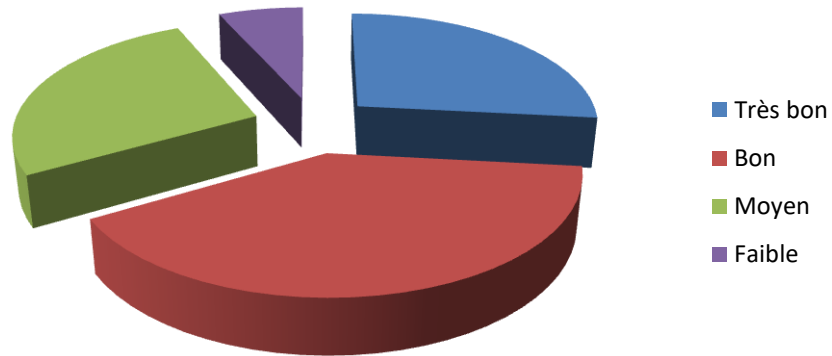
5. Analyses des graphiques:



Le graphique, ci-dessus, montre le nombre d'élève dans les deux écoles (privée et étatique) dans la classe scientifique et leur sexe.

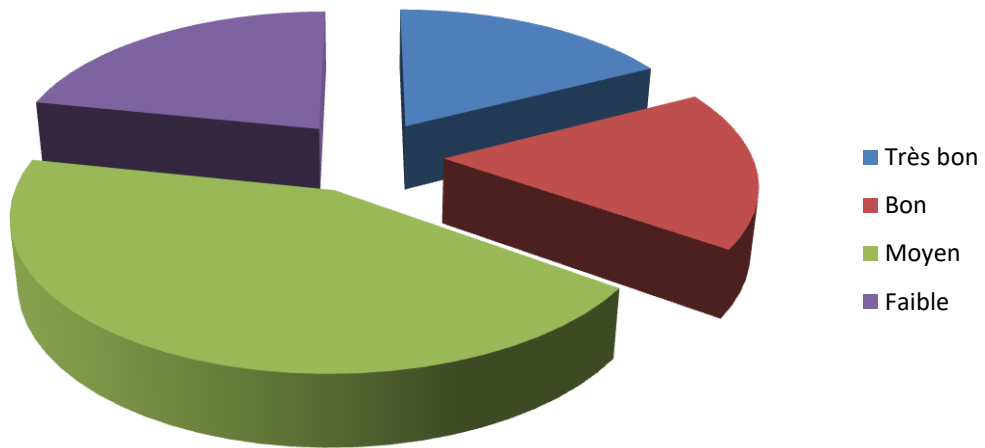
Par le graphique, ci-dessous, je tiens à préciser que j'ai pu récolter vingt deux (22) questionnaires, mais pendant les séances que j'ai pu assister, j'ai consacré quelques minutes à les questionner sur leur niveau en français se manifestant par une insuffisance notable pour montrer la différence entre ces deux écoles.

Le Niveau De Français des 3ème Année Scientifique de l'Ecole privée

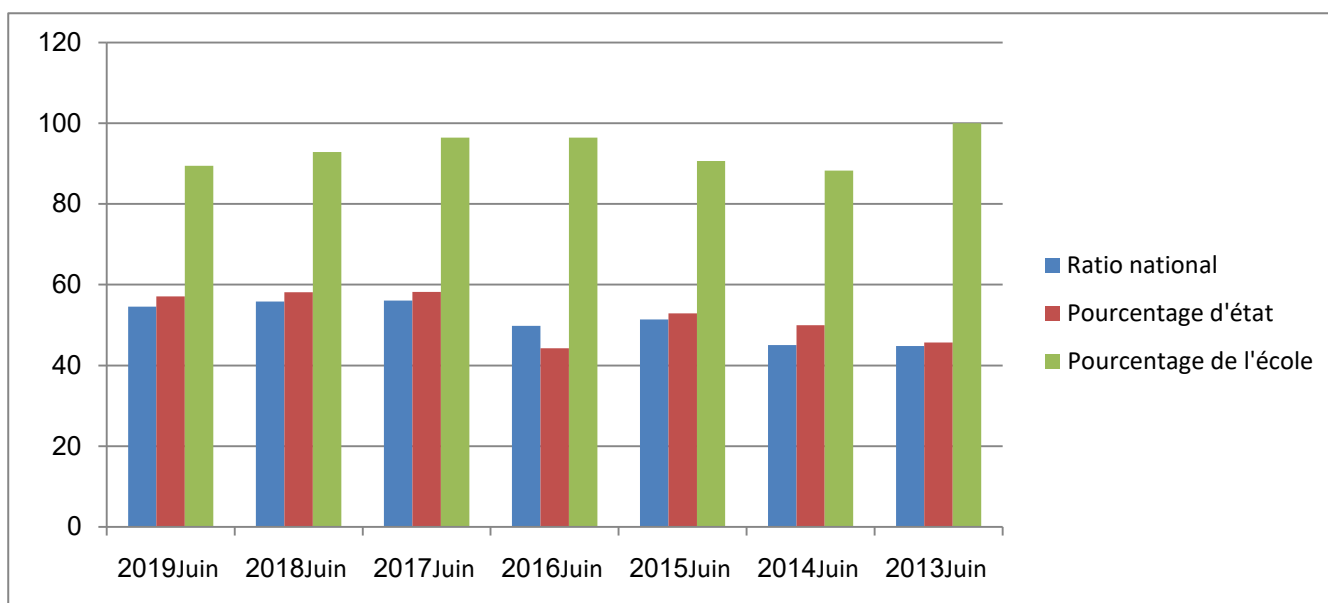


Parmi 30 élèves que j'ai interrogé sur leur niveau de français dans l'école privée, 12 d'entre eux maîtrisent parfaitement la langue, 08 sont bon, d'autres 08 moyens et que 02 faibles.

3ème Année Le Niveau de Français des Scientifique de l'Ecole Publique



J'ai eu l'occasion de demander à 23 élèves relevant de l'école publique à propos de leur niveau en français, 10 sont moyennement bien à la maîtrise de cette langue, 05 d'entre eux sont faibles et qui manquent une base dans cette langue, 04 sont bons et les autres 04 sont très bons et qui sont excellents de la classe.



Évolution des taux de réussite de l'école privée à l'examen du baccalauréat

Année	Pourcentage de l'école	Pourcentage d'état	Ratio national
Juin 2019	89,47	57,08	54,56
Juin 2018	92,86	58,1	55,85
Juin 2017	96,43	58,19	56,07
Juin 2016	96,43	44,25	49,79
Juin 2015	90,63	52,9	51,36
Juin 2014	88,23	49,94	45,01
Juin 2013	100	45,67	44,78

Le graphique précédent fait ressortir des statistiques des réussites de baccalauréat dans l'école privée. Cependant, il m'a été difficile d'avoir les taux de pourcentage de réussite de l'école étatique mais suivant les déclarations des enseignants de cette dernière, le taux de réussite n'a jamais dépassé les 60%.

De ce qui précède, il apparaît clairement l'efficacité de leur système et la réussite des élèves, de travailler dur et de mettre à leur disposition tout le matériel pédagogique et un environnement convenable pour l'étude et le suivi permanent de chaque apprenant en informant leurs parents de la progression ou la régression de leurs enfants.

Conclusion générale

L'objectif du présent travail est de parvenir à faire une analyse comparative de l'enseignement du FLE dans le secteur privé et étatique, de voir le déroulement des cours de français dans les deux classes, d'observer le public (les apprenants), leur intégration et leur communication avec leurs enseignants.

L'environnement et la relation entre maître-élève joue un rôle important à l'apprentissage et le développement interculturel de ces apprenants.

Ce travail m'a permis de donner un aperçu sur la réalité des différentes pratiques enseignantes utilisées par les enseignants afin de parvenir à transmettre le savoir. J'ai tenté, tout au long de ce travail, de clarifier la notion de l'enseignement du français dans l'école privée et l'école publique. L'enquête que j'ai menée auprès des deux enseignants de langue française (observation de classe et questionnaire pour les élèves) m'a permis d'apporter des éléments de réponse à la problématique de départ qui est, rappelons-le :

«Les écoles privées valent-elles mieux que les établissements publics ? Et comment se déroule l'enseignement du FLE dans les deux écoles ?»

Dans la première partie du travail, composée de trois chapitres, je fais part de l'enseignement du FLE en Algérie : réforme, système éducatif algérien et le statut de la langue française. Cette dernière étant la conséquence de l'histoire coloniale, n'est pas enseignée que dans le but de faciliter la communication entre les peuples, mais parce qu'elle a toujours été présente en Algérie, elle est enracinée dans le quotidien, ce qui a fait d'elle une langue de sélection sociale, professionnelle et scolaire.

La deuxième partie du travail a été consacrée à l'expérimentation. Afin de voir réellement ce qui se passe au cours de français. J'ai assisté aux séances d'une séquence complète dans une classe de 3èAS. Cette procédure, me semblait-il, indispensable pour saisir la réalité et d'être informé des pratiques enseignantes utilisées par l'enseignant.

En conclusion, il apparaît clairement que l'école privée à un avantage supérieur à l'école étatique dans l'enseignement du FLE en ce qui concerne leur système éducatif, l'environnement, le matériel pédagogique et ceci compte tenu des moyens mis à leur disposition aussi bien financier qu'humains, des facilités à entreprendre...Ces facteurs contribuent à la motivation et la réussite de l'apprenant.

Toutefois, concernant l'école étatique, cette dernière est dictée par des restrictions émanant de la tutelle sur le plan pédagogique et suivant des programmes bien établis et bien arrêtés ne laissant pas ainsi l'initiative à l'enseignant d'avancer davantage. Il n'en demeure pas moins que l'Etat essaye dans de multiples d'occasion d'améliorer le système éducatif tout en déployant des efforts louables.

Bibliographie

- **BÉLIVEAU, Marie-Claude**, Dyslexie et autres maux d'école : Quand et comment intervenir, 2007, Édition du CHU Ste-Justine, Montréal, p.15.
- **BLANCHET, Philippe**. Cours de didactique générale des langues. 2004, Université Rennes2. Service universitaire d'enseignement à distance.
- **DEL OLMO, Claire** « Comprendre les enjeux des stratégies d'apprentissage pour devenir enseignant de FLE », *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité* [En ligne], Vol. 35 N° 1 | 2016, mis en ligne le 30 janvier 2016, consulté le 26 août 2020. URL: <http://journals.openedition.org/apliut/5315>
- **CUQ, Jean-Pierre., Gruca, Isabelle**, « Cours de didactique du français langue étrangère et seconde ».2003, Presse universitaire de Grenoble.
- **CUQ, J-P**. In Dictionnaire de didactique du français langue étrangère. 2003, Paris : CLE International. **P. 22**
- **DABÈNE, L.** « Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues ». 1994, Hachette Livre, , p.5.
- **LANDSHEERE, G.** Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation, 1979 PUF, p113.
- **LEGENDRE, Renald** le dictionnaire actuel de l'éducation, 2005, 3e édition, Montréal, Guérin,
- **SCALLON G.**, L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétence, 2004, Edition de Boeck, université de Bruxelles, P125.
- **TAGLIANTE Christine**, La classe de langue, 1994, Paris : Clé international, DL, 191 pages.
- Programme de Français de 3eAS. Ministère de l'Éducation Nationale. Commission Nationale de programme. Groupes disciplinaire de français.
- www.cairn.info > revue-hermes-la-revue-2004-3-page-75
- <https://journals.openedition.org/insaniyat/9662>
- <http://rire.ctreq.qc.ca/2017/11/enseignants-agents-motivateurs/>

Annexes

Programme de français de 3AS

Projet 1 : réaliser une recherche documentaire puis faire une synthèse de l'information.

Objet d'étude	séquences
Document d'histoire	Séquence1: Informer d'un fait d'histoire. Séquence2 : Introduire un témoignage dans un fait d'histoire. Séquence3: Analyser et commenter un fait d'histoire.

Projet 2 : Organiser un débat puis en faire un compte rendu.

Objet d'étude	Séquences
Dialoguer pour confronter des points de vue	Séquence1 : S'inscrire dans un débat : convaincre ou persuader. Séquence2 : Prendre position dans un débat concéder ou réfuter.

Projet 3 : Lancer un appel pour mobiliser autour d'une cause humanitaire.

Objet d'étude	Séquences
L'appel	Séquence1: comprendre l'enjeu de l'appel et le structurer. Séquence2: Inciter son interlocuteur à agir.

Questionnaire proposé aux élèves

QUESTIONNAIRE :

Dans le cadre d'un projet de recherche, portant sur l'enseignement du "français" dans une école privée et une école publique. Il est nécessaire de connaître la différence dans ces deux dernières.

Avant de répondre, lisez attentivement les questions ou les énoncés.

-Nom:.....

-Prénom:.....

-Age:.....

-Niveau:.....

-Moyenne de l'année précédente: 1^{er}:..... 2^{ème}:..... 3^{ème}:.....

1-Estimez-vous que votre niveau en langue française est :

Très bon

Bon

Moyen

Faible

2-Parlez-vous en langue française dans le cours ?

a) Avec l'enseignant: Oui

Non

b) Entre élèves: Oui

Non

3-Quelle était votre note de la matière de la langue française l'année précédente ?

.....

4-Rencontrez-vous des difficultés au cours de cette année ?

Si OUI ou UN PEU, veuillez préciser vos difficultés en:		Oui	Non	Un peu
Compréhension écrite	Livres			
	Articles			
	Polycopiés			
Production écrite	Exposés			
	Compte rendu			
	Fiche de lecture			
	Rédaction de projet			

Compréhension orale	Question			
	Consigne			
Production orale	Présenter un exposé			
	Poser des questions			
	Répondre aux questions			
	Argumenter ses choix			
	Expliquer une idée			

5-Que pensez-vous de l'enseignement du français dans votre classe ? Avantages ou inconvénients ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

6-Selon vous, quelle est la différence entre une école privée et une école publique ?

.....

.....

.....

7-Est-ce que les pratiques enseignantes de l'enseignant vous aide à comprendre les cours ?

.....

.....

.....

8-la matière de français vous a-t-elle aidé à surmonter vos difficultés ? Comment ?

.....

.....

.....

9-Estimez-vous que la matière de français soit importante dans votre branche scientifique et dans votre parcours universitaire prochainement ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

10-Selon vous, que faut-il faire pour motiver un étudiant à suivre et apprendre ses cours de français ?

.....

.....

.....

11-Comment trouvez-vous votre relation avec votre enseignant ? Est-il un facteur important dans l'apprentissage de cette langue ?

.....

.....

.....